

## Voter pour embellir le rempart de Manciet

Grâce au Budget participatif gersois



Voter pour embellir le rempart de Manciet

On sait que la route qui traverse le village a été rénovée récemment. Cela fait ressortir la grisaille du « rempart » qui borde cette route sur 200 m. Le projet n°153 a donc pour objet de recouvrir ce rempart d'une fresque exécutée par un artiste peintre.

Ce projet a passé une première phase pour être retenu : il fait partie des 370 projets retenus qui font l'objet d'un vote. Pour qu'ils soient ou non retenus pour être financés par Le Budget participatif gersois.

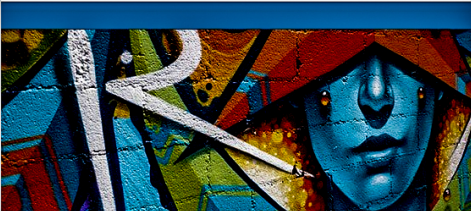
On peut voter sur Internet (<https://budgetparticipatif.gers.fr/dialog/budget-participatif-les-projets>). Sur ce site, il y a une liste par numéros et surtout une carte où l'on peut zoomer, qui permet de localiser les projets.

On peut aussi aller à la mairie du village qui a un ou des projets et voter avec un bulletin papier dans une urne.

Noter que l'on ne peut voter que pour 6 projets et...une fois seulement !

N.B. - La photo du haut de page montre, en arrière-plan, le fameux "rempart".

## # 153 - UNE FRESQUE SUR LE REMPART DE MANCIET



**Thème :**

Culture et patrimoine

**Canton :**

Grand-Bas-Armagnac

**Description du projet :**

Pour finaliser l'embellissement du village de Manciet, il faudrait cacher le mur, appelé «rempart» par les habitants, par une fresque. La commune, associée à ce projet, confiera la prestation à un artiste peintre. Pour information, ce mur fait 200m de long pour 5m de haut.

**Lieu du projet :**

MANCIET

**Montant du projet (€) :**

42000 €

**Porteur(s) du projet :**

Cécile CHARLAT

Fiche du projet